



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Luxembourg, le 31 OCT. 2018



Le Ministre de l'Économie
à
Monsieur le Ministre aux
Relations avec le Parlement

L-2450 LUXEMBOURG

Réf. : Co/QP3958-02/JM-rg

Objet: Question parlementaire N° 3958 du 25 juillet 2018 de Monsieur le député Marc Spautz

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous rubrique.



Étienne Schneider

Dossier suivi par : Judith Meyers, tél : 247-84349 ; email : judith.meyers@eco.etat.lu

Réponse de Monsieur le Vice-premier ministre, ministre de l'Economie, Etienne Schneider, à la question parlementaire 3958 du 25 juillet 2018 de Monsieur le député Marc Spautz

Suite aux informations obtenues par Luxtrust et par POST je peux vous fournir les informations ci-après pour répondre aux questions posées.

L'incident qui a causé une interruption des services d'authentification de LuxTrust le 23 juillet dernier de 19h50 à 23h42, était purement d'ordre technique. Il s'est agi d'un dysfonctionnement dans certains mécanismes de redondance chez le fournisseur de services de data-centres. Il ne s'agit en aucun cas d'un incident lié à une quelconque intrusion malveillante ou cyber-attaque dans le chef d'un acteur externe ou interne. Les systèmes opérationnels de LuxTrust et les données qu'ils exploitent sont pleinement sécurisés, grâce à une architecture et à une surveillance spécifiques, que ce soit au niveau de l'infrastructure, des systèmes d'exploitation, des applications et des connexions réseau. LuxTrust n'a jamais été victime d'aucune intrusion et aucune donnée client n'a jamais été dérobée.

Dans un souci constant de renforcer ses opérations, LuxTrust finalise actuellement le passage à une nouvelle infrastructure qui augmentera encore davantage la robustesse de la configuration hardware et des applications software qu'elle supporte. Cette nouvelle infrastructure sera hébergée dans des data-centres opérés par une société dont le capital est détenu à 100% par l'Etat Luxembourgeois. Cette transition sera effective au plus tard en octobre 2018.

Concernant plus particulièrement l'incident survenu chez POST Telecom en date du 19 juillet 2018, il s'agit également d'un incident purement technique et une éventuelle cyber-attaque peut être exclue aussi dans ce cas.

Il n'existe aucun lien entre l'indisponibilité LuxTrust du 23 juillet, et l'incident subi par POST Telecom le 19 juillet, les deux services étant complètement indépendants, et la nature des incidents étant différente. Dans les deux cas, il convient de réitérer que toute cyber-attaque est exclue.